



COMMUNIQUÉ DE L'INTERSYNDICALE OCCITANIE

L'intersyndicale d'Occitanie vous informe qu'elle a boycotté le CTSD du 15 décembre reconvoqué le mardi 21 décembre.

Pourquoi ce boycott unanime ?

Comme vous avez pu le lire dans les communiqués de l'intersyndicale nationale, nous ne voulons pas cautionner au travers d'un pseudo dialogue social l'attitude d'une administration qui méprise ses agents à tous les niveaux !

Depuis des mois, les syndicats de fonctionnaires se heurtent à l'intransigeance et la mauvaise foi de la ministre de la Fonction publique sur le gel du point d'indice. Dans le même temps en douane, les échanges sont restés infructueux avec la Direction Générale et les rencontres avec le ministre et son cabinet furent stériles quant aux négociations sur l'accompagnement social.

Ainsi, nos organisations font un constat amer :

- aucune augmentation du pouvoir d'achat des fonctionnaires, via le gel du point d'indice voulu par le gouvernement depuis le 1er février 2017 ;
- aucun accord social applicable en douane, dans le cadre des différentes restructurations au sein de la DGDDI jusqu'en 2025 ;
- aucune indemnisation pérenne accordée à l'ensemble des douaniers qui subissent encore de nouvelles réformes douanières ;
- 276 emplois supplémentaires seront supprimés dès 2022, alors que le manque de renforts se fait cruellement ressentir dans de nombreux services et brigades et que nous avons de nouvelles missions ;
- la fin programmée des répartitions contentieuses liée au transfert du Recouvrement ;
- la mise en œuvre d'un nouveau système de promotions via les LDG, rejeté en bloc par les personnels.

Nos dirigeants sont droits dans leurs bottes, déterminés à ne plus rien accorder aux gabelous.

Devant cette situation verrouillée, le dialogue n'est plus possible.

Or, les attentes, les inquiétudes et le mécontentement des personnels sont forts. Seule l'ouverture de véritables discussions sur les revendications formulées importe aujourd'hui, et serait de nature à favoriser les conditions d'un nouveau dialogue entre les syndicats et les institutions

C'est ce constat qui a conduit l'intersyndicale locale à décider du boycott de ce CTSD et de toutes les instances locales (hormis lorsque la santé et les conditions de vie et de travail des agents sont en jeu) pour une durée indéterminée, tant que nos dirigeants ne seront pas en mesure de nous présenter un projet d'accord social intégrant l'ensemble de nos revendications.

Bien sûr nous avons pris cette décision en toute responsabilité, en sachant que le seul point soumis à vote, à savoir le changement d'horaires de la BSI de Bourg-Madame, approuvé par 80% des agents de l'unité, serait de facto entériné suite à la reconvoque de l'instance.